



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

## La lettre de l'Infoma

N°14 Printemps-Eté 2023

info' **mag** N°14

*L'Infoma : un challenge ambitieux relevé,  
tout en poursuivant l'ensemble de ses missions !*

### Sommaire

**Editorial  
Anne Rizand**



Un « chantier » SSA prégnant, que l'Infoma a su mener à bien tout en assurant la poursuite voire le renouvellement de ses autres missions !

C'est grâce à l'effort collectif consenti que nous avons pu conjuguer la conduite de ces nouvelles formations avec la poursuite de nos autres missions, tout aussi importantes, qu'il s'agisse :

- de la classe prépa « Talents » (avec, à ce stade, un taux élevé d'admissibilité, nous attendons avec impatience les résultats définitifs du concours de TSMA1 !),
- du déploiement des formations continues dans tous les domaines de compétences du MASA, avec la construction de dispositifs adaptés, hybrides... à noter tout particulièrement l'accompagnement de la « nouvelle PAC »,
- de la montée en puissance des demandes et des réalisations par l'Infoma de « e-formations », dans différents domaines, par exemple en matière de « forêt-bois »
- de la rénovation de notre base de données réglementaire « Galatée », afin de satisfaire encore davantage nos collègues des services déconcentrés qui s'appuient au quotidien sur cet outil.

Tout cela dans un contexte évolutif, avec des équipes incomplètes suite à des mobilités, des absences...

L'Infoma a su encore une fois s'adapter et faire preuve d'une forte réactivité pour contribuer, à son échelle et dans ses champ d'activités, à l'accompagnement des politiques publiques et réformes portées par notre ministère.

**Anne Rizand**  
Directrice de l'Infoma

L'accompagnement par l'Infoma de la mise en place d'une « police sanitaire unique » (PSU) sur le volet formation avait été annoncé lors du précédent InfoMag, il a effectivement mobilisé les énergies de toutes les équipes, et je tiens ici à remercier tous ceux qui ont contribué à relever ce challenge ambitieux dans des délais très resserrés !

Ainsi ce premier semestre 2023 s'est-il traduit par l'accueil de nombreux stagiaires, puisque nous avons assuré à la fois les cycles de formation initiale « classiques » des TSMA1 et TSMA2, dans les différentes spécialités, mais également accueilli les lauréats d'un concours exceptionnel TSMA2 VA en « SSA », spécialement mis en place dans le cadre de cette réforme (PSU), ainsi que tous les agents nommés sur les postes ouverts en services déconcentrés pour la mise en œuvre du transfert.

Après plusieurs années perturbées par le contexte de crise sanitaire, l'Infoma est redevenu très « animé », avec un surcroît d'activité qui a occupé tous les espaces disponibles, mobilisé toutes les ressources (tant internes qu'externes).

Retrouvez-nous : <https://www.infoma.agriculture.gouv.fr>

Bonne lecture à toutes et tous.

Point d'évolution en sécurité  
sanitaire des aliments  
page 2-3

Le conseil d'administration de  
l'Infoma  
page 4

L'Infoma présent à la journée  
chrono de l'alternance de  
l'Est Lyonnais  
page 4

2 nouvelles rentrées de  
stagiaires spécialité :  
« vétérinaire et alimentaire »  
page 5

Ouverture des inscriptions à  
la classe Prépa-Talents  
page 5

Séminaire annuel de la DGAL  
« sécurité sanitaire des  
aliments », l'Infoma présent...  
page 6

Le déploiement du dispositif  
PAC  
page 6

l'Ultime stage « chasse »  
page 7

Une offre de formation à  
distance qui s'étoffe dans la  
thématique « Forêt et bois »  
page 7

Actualisation et mise en ligne  
de nouvelles E-formations sur  
la plateforme Mentor  
page 8-9

# Police unique en sécurité sanitaire des aliments : le transfert opérationnel d'une décision politique

Une police unique en matière de sécurité sanitaire des aliments (SSA) se met en place depuis début 2023. Une décision gouvernementale a confié au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, sous l'égide de la direction générale de l'alimentation (DGAL), les missions de sécurité sanitaire des aliments.

L'Infoma, opérateur de formation du ministère, s'est vu chargé d'accompagner cette nouvelle réforme, en élaborant des actions de formation, nécessaires aux agents qui devront assurer ces missions d'inspection et de contrôle, à partir de septembre 2023.

Le 2 juin 2023, l'ensemble des agents recrutés suite à la note de mobilité d'octobre 2022 pour constituer la Police Unique de Sécurité Sanitaire des Aliments avec le transfert des compétences de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (CGCCRF) à la DGAL, ont achevé le cycle de formation proposé par l'Infoma.

Ils seront dans les prochains mois tutorés par leurs collègues en structure.

Cette formation, débutée, selon les profils, le 6 février, a particulièrement mobilisé le service formation initiale, mais également la cellule SSA créée à l'Infoma pour accompagner la mise en place de la PSU et, pour partie, le service formation continue.

Les profils des agents recrutés se sont révélés très hétérogènes en diplôme et en expérience professionnelle, en lien ou non avec la SSA avec, au final, des groupes d'une grande richesse, mais aussi complexes à gérer compte-tenu de ces disparités.

## Une formation en 4 groupes distincts

Pour mémoire, sur proposition de l'Infoma, faute d'un délai suffisant pour individualiser davantage la formation, quatre groupes distincts ont été constitués avec des stagiaires :

1. venant d'horizons très éloignés de la SSA (35 en cohorte A) ;
2. titulaires d'un grade de technicien mais avec peu de bagage théorique et n'ayant jamais exercé le métier d'inspecteur dans les domaines historiques de la DGAL (5 en cohorte B),
3. titulaires d'un grade de techniciens, inspecteurs en poste dans les domaines historiques de la DGAL (44 en cohorte C),
4. issus de la CCRF (10 en cohortes D), exerçant des missions d'inspection dans les domaines transférés à la DGAL.

Après une semaine commune (du 6 au 10 février), nous avons cumulativement accueilli les stagiaires relevant de la cohorte A (le 13 février) puis B (le 27 février) et C (le 5 mai). Les stagiaires relevant de la cohorte D seront invités en septembre ou octobre 2023, pour suivre un parcours spécifique.

## Répartition des enseignements

Quantitativement, au total (cohorte A), après 4 mois de formation, 17 semaines ou 72 jours de formations, soit environ 477 heures (en incluant les FOAD), les enseignements se répartissent en :

• **328 heures sur des savoirs transversaux** : bases SSA, droit, communication, HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) ou (Analyse des dangers et maîtrise des points critiques) ; les méthodes d'inspection, Resytal (logiciel métier pour la rédaction des rapports), Tiac (toxi-infections alimentaires collectives) et alertes... ;

- **58 heures sur les domaines historiques DGAL** (produits laitiers et carnés) ;
- **91 heures pour les nouveaux domaines** (filières, technologies, process, réglementations).

Par ailleurs, **5 sorties ont été organisées** (4 vers des producteurs ; 1 en cuisine centrale), **ainsi qu'une journée de TP** avec transformation de fruits et légumes et, **enfin, une mise en situation d'inspection** dans une halle technologique.

**Plus de 70 formateurs ont été mobilisés, ce qui a généré un temps considérable d'ingénierie pédagogique et de gestion au sein même de l'Infoma !**

Les sollicitations des stagiaires ont été nombreuses et l'Infoma, interlocuteur privilégié, voire unique, des stagiaires, a dû gérer ou prendre en compte des besoins exprimés bien au-delà de la formation proprement dite.





## Les premiers éléments de bilan se répartissent en 3 sujets.

### Le premier concerne les stagiaires eux-mêmes :

- **la motivation initiale des apprenants.** La modalité principale (présentiel), la durée (1 à 4 mois) voire le besoin de formation lui-même ont été des sujets de contestation de certains stagiaires mais également de certains supérieurs hiérarchiques.

La préconisation du parcours (répartition par cohorte au regard des diplômes, titres et expériences) a souvent été contestée, principalement dans le but de limiter le temps d'absence de l'agent de sa structure ou sa structure familiale.

Un soutien plus appuyé des supérieurs hiérarchiques dans cette démarche de formation continue aurait été apprécié.

- **le statut des stagiaires.** Le choix de mutualiser les parcours de formation des fonctionnaires stagiaires (T2 exceptionnels, relevant de la formation initiale) et des stagiaires relevant de la formation continue, qu'ils soient des cohortes A, B ou C, a curieusement généré quelques incompréhensions.

Les principaux griefs de ces derniers portaient sur les plannings hebdomadaires (notamment le lundi matin et le vendredi après-midi) et la nécessité des évaluations formatives. Pourtant, les deux publics sont adultes et surtout, prochainement, collègues !!

- **les droits individuels.** Les remboursements des frais de déplacements et surtout l'hétérogénéité de traitement des agents, y compris dans la prise en compte des temps de déplacement, ont très tôt « pollué » les relations stagiaires/Infoma. Cela a pour certains particulièrement impacté leur motivation ou créé un « biais cognitif de disponibilité ».

### Le deuxième concerne les intervenants :

- **un pool d'intervenants à renouveler.** Concernant les domaines « historiques de la DGAL », notre souhait d'organiser des TD et TP s'est vite confronté au manque (de disponibilité) d'intervenants pour pouvoir créer et développer des séances de travaux dirigés ou pratiques en petits groupes.
- **un pool d'intervenants à identifier et consolider.** Pour les nouveaux champs de compétences,

transférés par la DGCCRF, il faut bien avouer que le partenariat avec cette direction s'est avéré très compliqué. Sur les 16 filières ou domaines transférés à la DGAL, seuls 3 ont été traités par la DGCCRF. L'Infoma a dépensé énormément d'énergie pour identifier/mobiliser des intervenants.

Ce travail inachevé sera réinvesti dans la création de formations plus ciblées.

### Le troisième concerne les institutions :

- **Une plus grande implication :** sans doute aurait-il été apprécié des stagiaires de bénéficier d'une intervention « politique » de haut niveau en début de formation pour réaffirmer l'ambition de la réforme, l'intérêt d'une formation et leur place/rôle dans celle-ci.
- **Une prise de poste appréhendée :** au final, et suite à un premier « bilan à chaud » réalisé fin mai, il ressort au terme d'un parcours dense, l'expression par les stagiaires tout à la fois d'une certaine démotivation et une appréhension vis-à-vis de la prise de poste d'inspecteur(trice) en SSA.

## Un accompagnement jusqu'à la prise de poste opérationnelle

L'accompagnement local (tutorat et tuilage) pendant cette phase, et pour les mois à venir, constituera un élément clé de la réussite du parcours, avec une (re)mobilisation progressive des apports de l'Infoma en situation d'inspection réelle.

Courant Juin 2023, un questionnaire « à froid » sera adressé aux stagiaires (cohortes A, B, C).

Un entretien avec chacun des tuteurs des stagiaires relevant des cohortes A et B permettra tout à la fois d'identifier les pratiques d'accueil d'un nouvel agent dans les structures et les lacunes et/ou besoins de formations théoriques ou pratiques.

Un bilan global de la formation sera produit à destination de la DGAL. Il mentionnera nominativement la participation des agents à la formation.

Une attestation de formation individuelle sera fournie à chaque agent.

Enfin, une rencontre en visio entre les stagiaires et Mme Maud FAIPOUX, directrice générale de l'alimentation, est prévue le 7 juillet 2023.



**L'accompagnement local sous forme de tutorat et de tuilage, des agents en situation d'inspection réelle en SSA, durant les mois à venir, constituera un élément clé de la réussite du parcours.**



# Le conseil d'administration du 09 mars 2023

## Le conseil d'administration de l'Infoma s'est tenu sous la présidence de Bernard Viu, le jeudi 9 mars 2023.

Comme il est de coutume à cette période, l'ordre du jour portait sur l'approbation du compte financier 2022, et du budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2023.

En préambule, il a été relayé l'inquiétude quant à la persistance d'un nombre important de postes vacants dans chacun des services de l'Infoma ; état de fait qui renvoie plus largement à une problématique d'attractivité des métiers de la fonction publique. Le SRH a pu ré-affirmer son accompagnement de l'équipe de Direction dans ses recrutements en cours et à venir.

La question de l'avenir du site de Nancy a été posée en lien avec un nombre annuel très faible de stagiaires à former dans la spécialité Forêts et territoires ruraux (FTR).

Plus largement, ce conseil a été aussi l'occasion d'aborder le sujet de l'accompagnement par la formation de la police sanitaire unique.

Anne Rizand a fait une présentation exhaustive des

différents parcours mis en oeuvre sur ce 1er semestre 2023 pour tenir compte des différents profils d'agents et ainsi les former au mieux en vue d'une prise de poste opérationnelle au 1er septembre 2023.



Elle a fait état aussi de certains freins liés notamment au transfert des compétences des agents des services de la concurrence, de la consommation et de la Répression des fraudes (CCRF), au besoin d'élargir notre vivier de formateurs internes du MASA sur cette thématique.

Sur le sujet de la police sanitaire unique les échanges ont été nourris entre les représentants des directions départementales et les représentants des organisations syndicales.... signe de l'intérêt porté à ce sujet d'actualité.

A la suite de cette séance de travail, l'ensemble des membres s'est retrouvé pour partager un repas à Ambiance et Saveurs à Corbas, ou les échanges se sont poursuivis dans une atmosphère détendue.



## L'Infoma présent à la journée chrono de l'alternance de l'Est Lyonnais

Les journées chrono de l'alternance sont des événements de la maison métropolitaine de l'insertion et de l'emploi organisés en partenariat avec les associations d'entreprises, les collectivités.



Le 10 mai, la Ville de Corbas organisait sa journée chrono de l'alternance.

La vocation de ces journées est de mettre en relation des entreprises qui recrutent des alternants et des candidats à la formation par alternance.

L'infoma était présent à cette journée afin de proposer une alternance pour un poste de concepteur en digital learning. ([voir offre d'apprentissage en lien](#)). Patrick MATHIEU, en charge de la digitalisation des formations à l'infoma, a ainsi reçu quelques candidats(es).

# Deux nouvelles rentrées de stagiaires à l'Infoma en spécialité « vétérinaire et alimentaire »

Lundi 13 février, l'Infoma accueillait 2 nouvelles promotions de stagiaires en spécialité « vétérinaire et alimentaire »

1. La deuxième session des techniciens stagiaires du 1er grade, (T1S2)
2. Les techniciens stagiaires du 2ème grade du concours exceptionnel en sécurité sanitaire des aliments (T2 SSA)



## 1. La deuxième session des techniciens stagiaires du 1er grade, (T1S2)

Cette deuxième session regroupe 67 techniciens stagiaires du 1er grade (T1S2), dont 36 en poste SIVEP (contrôle aux frontières), pour une formation de 4 mois à l'Infoma, après 8 mois de stage tutoré en structure de pré-affectation.

Leur mission principale est la protection de la santé publique tout au long de la chaîne alimentaire :

- Santé et protection animales
- Protection de l'environnement
- Méthodologie sur la mise en œuvre des contrôles officiels à l'import (véto et phyto)
- Sécurité sanitaire des aliments



**Nous leur souhaitons une belle poursuite de formation, et bien sûr, une titularisation à l'issue de l'année !**



## 2. Les techniciens stagiaires du 2ème grade du concours exceptionnel sécurité sanitaire des aliments (T2 SSA)

Cette première promotion regroupe 22 techniciens stagiaires du 2ème grade (T2 SSA) du concours exceptionnel en sécurité sanitaire des aliments, pour une formation de 3 mois.

Leur mission principale est l'inspection avec le contrôle sur le terrain, à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis la production primaire, jusqu'à la transformation, l'entreposage, la commercialisation, et l'exportation.

# Les inscriptions 2023 à la classe prépa-Talents

L'Infoma reconduit pour la rentrée 2023, la classe préparatoire « PRÉPA-TALENTS » au concours des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture (TSMA) du 1er grade spécialité « vétérinaire et alimentaire »

L'objectif de la classe Prépa-Talents est d'aider à la préparation et à la réussite du concours avec une formation spécifique, un suivi pédagogique renforcé et un soutien financier. Elle s'adresse à des étudiants ou demandeurs d'emploi avec un Bac ou un diplôme équivalent (niveau 4).

Le recrutement se fait sur dossier et épreuves orales, sous conditions de ressources et d'inscription à Pôle emploi ou du statut d'étudiant. Ces élèves ne sont pas rémunérés mais bénéficient de la « bourse talents ».

La formation alterne sur 9 mois, des cours en présentiel, des visites, un stage découverte de la fonction publique, des cours et des exercices à distance.

Les enseignements se déroulent à l'Infoma, à Corbas (69960) et au centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Brioude-Bonnefont à Fontannes (43100).

La formation est gratuite et l'Infoma prend en charge de manière forfaitaire les frais de déplacement, de repas et/ou d'hébergement concernant les formations en présentiel.



**Le dépôt des dossiers de candidature se fait jusqu'au 5 juin 2023**



**Talents**  
du service public

# Séminaire annuel de la DGAL sur la sécurité sanitaire des aliments : l'Infoma était présent...

L'Infoma a participé au séminaire annuel sur la sécurité sanitaire des aliments (SSA), qui a eu lieu à Tours du 16 au 18 janvier.



En raison des thèmes choisis et de l'actualité liée à la mise en place de la police sanitaire unique (PSU), l'Infoma était représenté par les services de formation initiale, de formation

continue et par le chef de projet SSA. La présence de l'Infoma était une occasion importante pour écouter l'allocution d'ouverture de Monsieur le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Les thèmes à l'ordre du jour, ont traité des sujets d'actualité (PSU et délégation), des travaux en cours (révision de la programmation des inspections selon l'analyse des risques, les plans de surveillance et de contrôle (PSPC), politique des suites, les dangers chimiques,...) et des travaux finalisés (nouveau guide de

gestion des alertes, maîtrise de Listeria dans les produits prêts à manger, ...).

C'était une fois de plus une opportunité à saisir pour l'Infoma, afin de mieux se rendre compte des enjeux, d'écouter les attentes de la DGAL et les questions de l'assistance (responsables de services SSA dans les DDI, référents et personnes ressources). La participation aux ateliers thématiques avait permis de profiter de moments de débats sur des sujets en cours de réflexion à la DGAL (zones conchylicoles, abattoirs mobiles et gestion des denrées en situation de crise d'influenza ou de peste porcine).

Les pauses et les moments de convivialité ont permis d'avancer certains dossiers en cours, tels que la FOAD sur le paquet hygiène ou celle sur le gibier sauvage, d'entretenir les relations avec les formateurs présents... et d'en « recruter » de nouveaux.

## Le déploiement du dispositif PAC

La mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la nouvelle PAC stimule le déploiement du dispositif PAC. En 2023, il a été décidé qu'il s'adressait désormais à l'ensemble des agents.

Des évolutions, tant en nombre de stages qu'en nombre de stagiaires.

En effet, cette année, 28 stages sont prévus et 15 ont déjà été réalisés au premier semestre (contre 12 en 2020, 18 pour 2021 et 17 pour 2022).

Quelles sont les évolutions les plus marquées par les thématiques ?

- Les stages « Tronc commun PAC », incontournables pour intégrer les autres stages de spécialisation, sont déclinés en « distanciel » et en « présentiel », et proposés sur plusieurs sites. 4 stages (sur 8) ont déjà été réalisés avec 44 stagiaires formés.

- Les stages « Gestion de la base exploitants » ont été annulés les 3 dernières années faute de candidats. En 2023, avec un nombre important d'inscriptions, ce sont 35 stagiaires qui ont pu suivre ces stages. La mallette pédagogique a été modifiée et réactualisée en tenant compte de la nouvelle PAC. Ces stages ne sont proposés qu'en « présentiel ».

- Les deux premiers stages « Gestion des aides surfaciques » 2023 ont aussi recueilli bon nombre de stagiaires et restent des valeurs sûres. Ils ne peuvent pas être déclinés en « distanciel ».

- Le premier stage 2023 « Gestion des droits à paiement de base » a rencontré un succès tel qu'il

a aussi fallu le « dédoubler ». Au cours du premier semestre 2023, 30 stagiaires ont été formés sur 2 stages en « distanciel » et un stage en « présentiel ».

- Les stages « Gestion des aides animales » ont été scindés en deux et ne sont proposés qu'en « présentiel ».

- Les stages « Gestion et coordination des contrôles » sont prévus au cours du second semestre 2023.

- Les stages « Photo-interprétation » ont évolué en 2023 puisqu'ils ont été scindés en deux : un premier avec « Photo interprétation appliquée à la gestion des aides surfaciques », et un second avec « 3 STR » (système de suivi des surfaces en temps réel). 28 stagiaires au total ont été formés. Ces stages ne sont proposés qu'en « présentiel ». La mallette pédagogique de ce dernier type a dû être totalement créée.

- Les stages « La conditionnalité des aides PAC » ont définitivement intégré cette année le dispositif PAC. Le premier stage en « distanciel » de mars a été un réel succès avec 18 stagiaires qui l'ont suivi.

Le dispositif PAC s'adapte ainsi à la mise en place de la nouvelle PAC. Les propositions de stages ont évolué et les contenus de certains d'entre eux ont été modifiés, transformés ou amendés. Enfin, les formatrices et formateurs ont procédé aux révisions, corrections, voire créations des mallettes pédagogiques.



## Le dernier stage « chasse »

La Fédération des chasseurs de Saône et Loire, depuis plusieurs années, a l'habitude de se rendre dans les locaux de l'Infoma Corbas pour suivre un stage « Chasse ».

Ce 14 avril 2023 était l'ultime session de ce stage....

Dix-sept chasseurs Saône-et-loirien ont suivi cette formation pratique à l'inspection sanitaire et la manipulation du gibier sauvage.

**Pierre Zacharie**, intervenant spécialisé dans ce domaine depuis des décennies, a une nouvelle et dernière fois animé l'approche pratique de l'examen initial des organes et des viandes de gibiers sauvages.

Un public, en attente d'informations et de connaissances qui a été largement comblé et heureux de participer à cette journée.



**Nous souhaitons vivement remercier Pierre Zacharie pour toutes ces années d'intervention à l'Infoma !**



## Une offre de formation à distance qui s'étoffe dans la thématique Forêt et bois !

Dans les prochaines semaines, l'offre de formation à distance sur la thématique Forêt et bois va s'enrichir de deux nouvelles offres sur la plateforme Mentor.

La première concerne un cours très complet sur la thématique « bois énergie », conçu par Jean-Bernard Carreau expert biomasse à la DRAAF Aquitaine, avant son départ en retraite.

Ce cours comporte 11 modules qui permettent d'englober toutes les facettes de cette problématique.

Chaque module se termine par un paragraphe sur ce qu'il faut retenir et par un quiz sur les notions principales. La formation est complétée par des documents pédagogiques qui précisent les éléments abordés et par des liens vers des vidéos ou d'autres documents pour élargir les angles de vue et illustrer le propos.

On y aborde l'histoire de l'énergie, les politiques publiques relatives au changement climatique, la place du bois énergie au sein des énergies renouvelables et de la biomasse notamment à finalité énergétique.

Ce cours vulgarise aussi une description de la forêt française, la gestion forestière et les différentes

sylvicultures, les modalités de l'exploitation forestière, le transport ainsi que de la transformation du bois.

Et bien entendu, on y décrit comment on « fabrique » les différentes formes de bois énergie : les bûches, les plaquettes, les pellets, les bois en fin de vie ; comment fonctionnent les différentes chaudières, les réseaux de chaleur ; ce que représente la cogénération biomasse ; quels sont les acteurs en présence et les politiques publiques relatives à cette filière.

Le second cours Mentor à venir est intitulé « le règlement bois de l'Union européenne (RBUE) ». Ce cours permettra non seulement

la mise en place d'une formation en ligne destinée à donner la doctrine et la méthode à appliquer aux nouveaux contrôleurs, mais aussi la mise en place d'un point de connexion pour tout le réseau des contrôleurs, avec la mise à disposition des actualités spécifiques à cette thématique et pour des réunions de réseau avec un partage d'expériences entre les participants.



# Actualisation et mise en ligne de nouvelles E-formations sur la plateforme Mentor

La production de nouvelles formations et la mise à jour de formations existantes bat son plein à l'Infoma. Le dernier semestre de l'année 2022 et les premiers mois de l'année 2023 ont donné le jour à plusieurs e-formations gérées par l'Infoma.

## Ouverture de cinq nouvelles formations



### La posture du contrôleur

Le but de cette formation est d'accompagner les agents du Ministère de l'Agriculture dans leurs missions de contrôles. Cette formation de 3 heures se décline en plusieurs objectifs :

1. **Préparer et contextualiser un contrôle (démarrage du contrôle) :** se positionner et établir une relation « saine » avec le contrôlé.
2. **En cours de contrôle :** adapter son comportement, savoir dialoguer et clôturer le contrôle.
3. **En post contrôle :** renforcer la culture de sécurité, échanger sur les pratiques et mutualisation des expériences (possibilité de classe virtuelle).



### Pisciculture

Il s'agit d'une formation de 9 heures qui s'adresse essentiellement aux Techniciens en santé animale, Chefs de service et coordinateurs en santé animale en SRAL.

Les objectifs de la formation sont multiples mais visent essentiellement l'accompagnement des inspecteurs dans leurs contrôles afin qu'ils comprennent mieux les techniques d'élevage des poissons et les risques de maladies liées à l'environnement aquatique.



### Bases de l'hygiène des denrées alimentaires – Bonnes pratiques en poste de contrôle frontalier (PCF)

Cette formation de 4 heures s'adresse essentiellement aux agents des PCF et vise les objectifs suivants :

- Acquérir les notions de base de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- Comprendre les mentions de l'attestation de santé publique figurant dans les certificats sanitaires.
- Appliquer les bonnes pratiques en PCF, pour se protéger et protéger l'objet inspecté des contaminations.



### Webinaire PAC

La direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) et l'Infoma mettent à disposition des agents, l'enregistrement de différents webinaires qui portent sur des éléments clés de la PAC pour sa programmation 2023-2027. Pour l'heure, nous proposons 3 webinaires sur les thèmes suivants : les écorégimes, les aides animales, les agriculteurs actifs, totalisant un peu plus de 4 heures de vidéos.



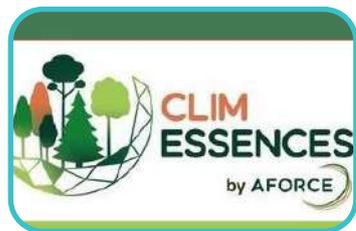
### Sensibilisation à la médiation

Ce module de formation de 2 heures est destiné à tous les professionnels souhaitant découvrir ou actualiser leurs connaissances sur le thème de la médiation, et tout particulièrement à ceux qui sont en responsabilité managériale.

À l'issue de cette formation en ligne, les professionnels seront en capacité d'appréhender les situations conflictuelles, de repérer différentes stratégies et éventuellement d'orienter vers la médiation. Ils disposeront d'outils et d'une base de ressources, notamment des fiches repères.

Ce module en e-learning a aussi vocation à prévenir les conflits ; il contribue à développer une culture de la médiation et d'une conflictualité constructive au sein des ministères.

## Transfert de trois formations



### Climessence

Ce module de formation de 2 heures s'adresse aux correspondants observateurs du réseau DSF et aux agents dans les services forestiers de l'État.

Il doit les aider à avoir une utilisation avertie du site ClimEssences en mode standard et à faire un diagnostic de vulnérabilité des essences en place et notamment de l'essence prépondérante en fonction des évolutions prévisibles du climat.



### S2VI (visite virtuelle en abattoir - circuit bovins et porcins)

Il s'agit d'une formation conçue par l'ONIRIS qui est mise à disposition des agents du MASA sur Mentor.

Deux formations sur sept sont actuellement en ligne pour le public de formation initiale. Les deux modules en lignes présentent les différentes étapes du circuit bovin et porcin en abattoir. La présentation repose sur l'utilisation d'images à 360° pour rendre les visites plus immersives.



### RAEP

Ce tutoriel a été réalisé par l'école nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (ENCCRF) et permet aux agents un accompagnement pour rédiger un dossier personnalisé et valoriser les compétences.

## Actualisation et transfert d'une formation



### Le paquet hygiène

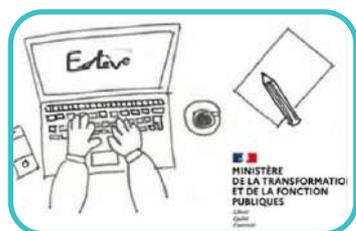
La formation en ligne sur le paquet hygiène d'une durée de 12 heures initialement sur la plateforme Sophia, est de nouveau accessible sur Mentor, après un travail d'actualisation et de révision en profondeur.

## Actualisation de deux formations



### Teruti

Cette formation conçue par les services statistiques du MASA a été mise à jour et ouverte aux enquêteurs en charge de l'enquête Teruti, sur l'ensemble du territoire.



### Esteve 2023

Cette formation d'une heure présente ESTEVE, l'application de dématérialisation des comptes-rendus d'évaluation professionnelle (CREP).

Elle nous a rejoints...



**Géraldine FRASCA**

Arrivée de l'université Lyon 3 elle rejoint le service Formco sur le poste de gestionnaire administrative « domaine transversal »



**Nous lui souhaitons la bienvenue !**

Vers de nouveaux horizons...



Ce mois de d'avril, c'était le départ d'Aude Peillon, arrivée à l'Infoma en 2019 en tant qu'assistante de direction puis responsable des ressources humaines à l'Infoma; elle a rejoint le ministère de l'intérieur pour de nouveaux projets professionnels.



L'Infoma poursuit la végétalisation de son site..



A la toute fin de l'année 2022, des travaux d'aménagement d'une partie de nos espaces verts ont été entrepris :

- 3 massifs ont été réalisés près du portail d'entrée de l'Infoma avec un paillage en gravier décoratif ainsi qu'une plantation de plantes décoratives résistantes à la sécheresse passagère.

- de nouveaux arbustes ont été plantés le long du grillage mitoyen avec l'entreprise de transports voisine : un olivier, 4 arbustes et une haie de 14 végétaux ont été ajoutés.

La récolte 2022 du miel à l'Infoma



La nouvelle récolte de miel de l'Infoma pour 2022 a été réalisée par notre apiculteur Vincent BATAULT.

Un canard à 3 pattes ...



Pour les travaux pratiques « abattoir » de la spécialité « vétérinaire et alimentaire », l'Infoma collecte des pièces anatomiques et des carcasses saisies par les services vétérinaires dans différents abattoirs de la région. C'est dans le cadre d'une collecte de volailles à l'abattoir de Trambly (71), que nous avons eu la surprise de récupérer un canard à 3 pattes !! Une anomalie très rare qui a permis un exercice pratique inédit pour les stagiaires dans le cadre de leur module « inspection sanitaire en abattoirs de volailles et lagomorphes » !

## Agenda

Comité Social d'Administration (CSA)

Mardi 06 juin 2023

Forum des métiers du technicien

Vendredi 16 juin 2023

Début du stage en pré-affectation des T1S2 VA

Mardi 20 juin 2023

Assemblée générale de l'Infoma

Jeudi 6 juillet 2023



**infoma**

16, rue du Vercors - 69960 Corbas

Directrice de la publication : Anne Rizand  
Directrice de la rédaction : Florence Daguet  
Rédactrice en chef / Mise en page : Florence Lara  
Crédit photos : Infoma/DICOM/MinAgri  
sauf mention contraire

